

Städtekonferenz Mobilität  
Conférence des villes pour la mobilité  
Conferenza delle città per la mobilità



## Rapport annuel 2015



## Rapport annuel 2015

### Organisation

Le 12 novembre 2010, des villes suisses de toutes les parties du pays fondaient la Conférence des villes pour la mobilité (CVM). Ensemble, elles aspirent à un trafic urbain acceptable et durable dans le sens de la «Charte pour une mobilité urbaine durable». La CVM est une section de l'Union des villes suisses, qui en outre assume son secrétariat.

### Adhésion de la commune de Köniz

Le Conseil communal de Köniz a décidé le 4 septembre 2014 de rejoindre la Conférence des villes pour la mobilité au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Köniz met l'accent sur la mobilité durable et promeut la coexistence entre tous les usagers des moyens et des voies de transport. La limitation à 30 sur la rue principale en est un exemple, par lequel la commune a éveillé un intérêt national et même international. Le service des transports et des loisirs entend créer les conditions d'une mobilité adaptée aussi bien à l'humain qu'à l'environnement, optimiser le transport au bénéfice de l'habitat, du travail et des loisirs et réduire les nuisances du trafic.

### Manifestations

#### Colloque «Le casse-tête de la politique du vélo en ville: stratégies suisses pour réussir»

Le colloque «Le casse-tête de la politique du vélo en ville: stratégies suisses pour réussir» de la Conférence des villes pour la mobilité présentait des facteurs de succès pour les infrastructures cyclistes dans le trafic urbain et d'agglomération. L'occasion était offerte de débattre avec les promoteurs de l'Initiative vélo et de discuter le potentiel du bike sharing et des cargo bikes. Le colloque a eu lieu le 15 juin 2015 à Berne avec plus de 50 participants.

#### Séminaire sur l'habitat à mobilité durable

En coopération avec la «Plateforme habitat à mobilité durable», la CVM a offert à ses membres l'accès à un séminaire technique. Tenu le 7 octobre 2015, il a donné un aperçu du plus grand lotissement avec peu de voitures de Suisse, le projet «plus qu'habiter» à Zurich. En plus de la visite sur place, d'autres projets d'habitat avec moins de voitures ont été présentés. Des représentants des administrations communales ont présenté leur approche de la thématique. Près de 70 participants ont en outre discuté de questions juridiques, financières et de planification, ainsi que de la vision du secteur de la construction.

### Colloque trafic d'agglomération

#### «Quand le trafic urbain fait éclater les frontières»

Le trafic ne s'arrête pas aux limites de la ville. Avec l'imbrication croissante des villes suisses et de leurs agglomérations, il est de plus en plus important de penser la planification des transports à une plus large échelle. Les Projets d'agglomération Transports et urbanisation constituent un instrument important à cet égard. Le 23 novembre à Neuchâtel, quelque 50 représentantes et représentants des villes et des communes ont discuté de l'avenir de ces projets.

#### Atelier «Coordination nationale LHand bus»

La Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) et ses ordonnances d'application contiennent des prescriptions détaillées pour les transports publics. Les cantons, les villes et les communes sont responsables de leur mise en œuvre. Au vu de la collaboration de la CVM et de l'Union des villes avec les organisateurs, des responsables de villes et de communes d'agglomération ont eu accès au second atelier «Coordination nationale LHand bus», qui s'est tenu le 30 novembre 2015 à Bâle et à Liestal. Le but était d'entretenir l'échange d'informations et d'expériences entre les communautés concernées et les entreprises de transport et de coordonner les travaux à venir.

### Points forts

#### Utiliser le potentiel du vélo

Dans de nombreuses villes, le volume du trafic augmente. Les pronostics indiquent que cette tendance n'est pas près de s'inverser. C'est pour cela que les responsables travaillent à donner un rôle encore plus important dans l'espace urbain aux formes de transport économes en place et acceptables, comme les transports publics, le trafic piéton et le vélo. La CVM a demandé à la Confédération et aux cantons de soutenir les efforts des villes pour la promotion du vélo. La CVM approuve donc aussi les demandes de l'initiative vélo nationale. De notre point de vue, elle renforcera le rôle du vélo en tant que moyen de transport. Ceci va tout à fait dans le sens de la Charte pour une mobilité urbaine durable.

#### Investir efficacement et rationnellement dans le trafic d'agglomération

Un trafic urbain efficace et supportable nécessite des mesures qui dépassent les limites de la ville. La Confédération, les cantons, les villes et les communes

d'agglomération doivent donc collaborer étroitement au développement des infrastructures de transport, et la Confédération doit continuer à participer au financement du trafic d'agglomération. Les projets d'agglomération ont fait leurs preuves comme instruments de cette politique. Ils doivent être poursuivis, mais la charge administrative doit diminuer. La CVM demande qu'à l'avenir, la Confédération accorde plus de poids à l'impact des projets quand elle définit sa participation au financement. Ceci est nécessaire, car des mesures importantes dans un espace urbain densément bâti atteignent rapidement de grosses sommes. Il s'agit cependant souvent de projet-clé, utiles à un bassin de population qui s'étend bien au-delà des limites de la ville.

#### **Mise en œuvre de la LHand sur l'espace public**

Le 13 juin 2014, la CVM a tenu un colloque sur la mise en œuvre de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). La CVM a suivi les suggestions issues de la discussion et a continué le dialogue avec les représentants de la Confédération et autres responsables de la mise en œuvre. En vue d'un échange permanent d'expériences au niveau cantonal et communal, la CVM a établi, en collaboration avec l'Union des villes, une liste des responsables de la mise en œuvre de la LHand dans les administrations communales. C'est sur la base de cette liste que les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ont invité les représentants des villes à l'atelier «Coordination nationale LHand bus» à Bâle/Liestal.

#### **Echange avec l'OFROU: les villes comme laboratoires du trafic**

Lors de discussions avec des représentants de l'Office fédéral des routes (OFROU) en 2015, la CVM a également attiré l'attention sur l'importance des projets pilote et des mesures innovantes dans le trafic urbain. On peut ainsi construire sur des exemples de succès comme le passage à la couleur rouge pour les pistes cyclables ou le «Projet pilote pour des feux de circulation cyclophiles» à Bâle. Du point de vue de la CVM, la simplification de l'ordonnance sur les zones 30 fait également partie des mesures nécessaires à un développement sensé du trafic urbain. La CVM demande à la Confédération et aux cantons une collaboration ouverte et constructive avec des projets pilote, de la signalisation ou des mesures sur les routes cantonales.

#### **Parcage: coopération avec la PAWO**

Le 24 novembre 2014 s'est tenu à Fribourg le colloque de la CVM «Essor de l'habitat sans ou avec peu de voitures. Perspectives pour les villes et les agglomérations». La rencontre avait été organisée conjointement avec la «Plateforme habitat à mobilité durable» (PAWO). En 2015, la CVM et la PAWO ont poursuivi leur collaboration. Il en est résulté la factsheet «Planifier, construire, habiter avec peu de voitures». La CVM a également participé à l'organisation d'un séminaire professionnel, auquel ses membres ont pu avoir accès.

#### **Augmenter encore la sécurité du trafic**

Un des objectifs de la «Charte pour une mobilité urbaine durable» est d'améliorer la sécurité du trafic urbain. La CVM a salué le fait que l'on envisage d'introduire de nouvelles exigences quant à la sécurité sur les passages piétons via une révision de la norme correspondante et non via une nouvelle ordonnance. La CVM et l'Union des villes ont délégué des représentants dans un groupe d'accompagnement du processus de révision. Celui-ci s'est terminé en 2015. L'Association des professionnels de la route et des transports VSS a présenté la norme révisée lors de plusieurs manifestations au début de l'année 2016.

#### **Suivi de la mise en œuvre des initiatives des villes**

La CVM est devenue une plateforme d'échange pour les responsables techniques et politiques sur les thèmes en rapport avec la mise en œuvre de la «Charte pour une mobilité urbaine durable». Les initiatives actiftrafiC (initiatives des villes) lancées dans plusieurs villes ont donné une impulsion à la Charte. En 2015, le Secrétariat a suivi l'état de la mise en œuvre des initiatives dans les villes concernées et publiera les résultats.

### **Publications**

#### **Factsheet «Planifier, construire et habiter avec peu de voitures»**

Depuis 2011, sept projets sans ou avec peu de voitures, soit jusqu'à 0,3 places de parc par logement, ont été réalisés en Suisse. Plusieurs autres projets sont en planification ou en construction. Dans les grandes villes, la part des ménages sans voiture est de près de 50% – et la tendance est à la hausse. De plus en plus de promoteurs réagissent à la baisse de la demande de places de parc privées et essayent de planifier en

conséquence. Ils ne veulent pas renchérir inutilement leurs projets. Les villes et les communes sont sollicitées. Si elles n'utilisent pas leur marge de manœuvre pour les autorisations, il pourrait en résulter à moyen terme une offre excédentaire de places de parc privées. En collaboration avec la «Plateforme habitat à mobilité durable», la CVM a publié dans le cadre d'une factsheet des informations essentielles à l'intention des administrations communales.

#### **Aperçu des développements en cours dans la politique des transports**

De nombreuses décisions et de nombreux développements en politique des transports au niveau fédéral touchent directement les villes et les communes d'agglomération. De plus, dans de nombreuses villes, des thèmes similaires et des tendances comparables apparaissent dans le débat politique. C'est pourquoi la CVM élabore trois fois par année, sur la base du monitoring des médias et de la politique de l'Union des villes, un aperçu des développements en cours dans la politique des transports. Cette publication est exclusivement à disposition des membres de la CVM.

#### **Communiqués de presse sur le trafic cycliste et sur le trafic d'agglomération**

En 2015, la CVM a publié deux communiqués de presse. Le 13 juin 2015, elle a fait savoir qu'elle soutenait les demandes de l'initiative vélo nationale. Elle a souligné l'importance de bonnes infrastructures et de mesures de communication judicieuses dans les efforts pour utiliser encore mieux le potentiel du trafic cycliste pour la mobilité urbaine. Le 24 novembre 2015, elle a souligné l'importance des projets d'agglomération pour la politique des transports des villes. Pour les villes, il est impératif que la Confédération assure rapidement l'avenir des projets d'agglomération avec le nouveau fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération et en même temps qu'elle réduise la charge administrative pour la réalisation des projets.

### **Perspectives 2016**

#### **Manifestations sur la sécurité routière, le stationnement et la LHand**

En 2016, la CVM proposera à nouveau deux colloques à ses membres. Le 20 juin 2016 sur le thème de la sécurité du trafic et le 28 novembre 2016 sur le thème du

stationnement. En 2016, les membres de la CVM pourront aussi avoir accès aux manifestations de la «Plateforme habitat à mobilité durable» et prendre part aux réunions d'échanges sur la mise en œuvre de la LHand.

#### **Poursuivre sur les priorités actuelles**

Dans le cadre des actions en cours, la CVM suivra les activités de la Confédération en lien avec l'initiative vélo nationale et continuera à s'engager pour des mesures innovantes et des projets pilote dans le trafic urbain. Après avoir actualisé l'aperçu des travaux de mise en œuvre des initiatives des villes avec les développements les plus récents à fin 2015, les résultats seront publiés en 2016.

#### **Soigner la collaboration avec l'Union des villes**

En collaboration avec l'Union des villes, la CVM va aussi s'investir en 2016 dans le débat sur la poursuite et le renforcement des projets d'agglomération dans le cadre du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération. Il est également prévu de participer aux activités de l'Union des villes contre l'initiative «pour un financement équitable des transports» (initiative vache à lait).

#### **Etude d'approfondissement sur les attentes envers la politique des transports urbains**

Dans le cadre d'un mandat de projet, le Comité de la CVM prévoit d'approfondir les enquêtes menées auprès de la population dans différentes villes dans la perspective de la politique des transports. Le but est de mettre à disposition des villes intéressées des informations supplémentaires sur les attentes de la population urbaine envers la mobilité future dans la ville.

## Organes

### Présidente

**Ursula Wyss** conseillère municipale, Berne

### Vice-présidente

**Christine Gaillard** conseillère communale Neuchâtel

### Comité

**Patrizia Adam** conseillère municipale, St-Gall  
**Adrian Borgula** conseiller municipal, Lucerne  
**Filippo Leutenegger** conseiller municipal, Zurich  
**Rémy Pagani** conseiller administratif, Ville de Genève  
**Hans-Peter Wessels** conseiller d'Etat, Bâle-Ville  
**Renate Amstutz** directrice Union des villes suisses (voix consultative)

### Secrétaire

**Roman Widmer** responsable mobilité de l'Union des villes suisses

### Secrétariat

**Maja Münstermann** administration de l'Union des villes suisses  
**Susanne Gasser** responsable finances et ressources humaines de l'Union des villes suisses

## Commentaires sur les comptes 2015 et sur le budget 2016

Les comptes de la CVM pour l'année 2015 bouclent, comme prévu au budget, sur un excédent d'environ 15 000.-CHF. Les dépenses dans les rubriques «site internet» et «frais de traduction» ont été plus importantes que ce qui était prévu au budget. Par contre, les dépenses de la rubrique «manifestations» ont été inférieures à ce qui était prévu, malgré des offres supplémentaires pour les membres – notamment grâce à la collaboration intensive de la ville de Neuchâtel pour l'organisation du colloque du 23 novembre 2015. En raison de l'important mandat de projet externe que le Comité a prévu en cours d'année, la CVM inscrit en 2016 et pour la première fois une perte à son budget.

Le Comité de la CVM a approuvé le budget 2016 (23 novembre 2015) et les comptes 2015 (21 mars 2016) à l'attention de l'Assemblée générale.

L'organe de révision de l'Union des villes a vérifié les comptes le 18 février 2016. Les vérificateurs n'ont pas relevé d'éléments qui les auraient obligé à conclure que les comptes annuels ne rempliraient pas les exigences légales et statutaires.

- Cotisations des membres: Avec l'adhésion de la ville de Fribourg, les recettes des cotisations des membres pour l'année 2015 augmentent de 4000 francs et avec l'adhésion de la commune de Köniz ce poste augmente de nouveau de 4000 francs pour l'année 2016.
- Manifestations: Le montant prévu au budget pour l'année 2015 n'a pas été atteint. Les coûts du colloque du 23 novembre 2015 à Neuchâtel ont pu être maintenus bas, en grande partie grâce à la collaboration intensive de l'administration communale pour l'organisation. Ainsi, le budget a permis de proposer des offres supplémentaires aux membres de la CVM. Pour la première fois, la CVM a contribué à une manifestation organisée en coopération avec un organisme tiers. C'est ainsi que les membres de la CVM ont obtenu l'accès à un séminaire professionnel sur l'habitat à mobilité durable, tenu le 7 octobre 2015 à Zurich. Afin de pouvoir offrir en 2016 à nouveau deux manifestations maison dans le cadre habituel, il y a lieu de maintenir le cadre budgétaire.

- Site web: L'Union des villes a remanié son site web en 2015 et a offert à ses sections de reprendre le layout modernisé. Conformément à la volonté du Comité, la CVM a réalisé cette actualisation à l'automne 2015. Des adaptations plus vastes ont été possibles (à la fois design adaptatif sur le site et adaptations du CMS qui permet de le gérer), ce qui a amené à dépasser le cadre budgétaire. En outre, les sections qui adoptent ce nouveau layout partagent une partie des frais avec l'Union des villes. Sur ce montant, les coûts seront remboursés dès que d'autres sections reprendront aussi le nouveau layout.

- Traductions: Les frais de traduction sont sujets à des fluctuations, notamment en rapport avec le volume des documents du Comité. En 2015, les moyens prévus n'ont pas tout à fait suffi, compte tenu également du fait que nous avons fait traduire des recherches plus approfondies (initiatives actitrafic, habitat à mobilité durable). C'est pourquoi ce poste du budget devrait être augmenté pour 2016.

- Communiqués de presse: En 2015, la CVM a publié deux communiqués de presse: «Utiliser le potentiel du vélo pour le trafic urbain» (en faveur du oui à l'initiative vélo) et «Investir efficacement et rationnellement dans le trafic d'agglomération» (colloque trafic d'agglomération).

- Rapport annuel: En 2015 également, le rapport annuel a été conçu exclusivement comme document pdf pour la consultation en ligne.

- Secrétariat: Pour l'année 2015, l'Union des villes n'a pas compté de frais supplémentaires pour le poste de secrétaire, l'indemnisation du mandat est restée inchangée.

## Comptes de résultat au 31.12.2015, budget 2015 et 2016

	Budget 2015 CHF	Comptes 2015 CHF	Budget 2016 CHF
<b>RECETTES</b>			
Cotisations	80 000.00	80 000.00	84 000.00
Intérêts	0.00	10.60	0.00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>80 000.00</b>	<b>80 010.60</b>	<b>84 000.00</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Manifestations	13 000.00	10 745.65	13 000.00
Site internet	2 500.00	4 688.65	500.00
Divers travaux extérieurs	300.00	0.00	300.00
Frais de traduction	7 000.00	7 486.80	8 000.00
Communiqués de presse	1 500.00	1 166.40	1 500.00
Factsheets	4 000.00	4 799.90	2 000.00
Rapport de gestion	0.00	0.00	35 000.00
Charte pour une mobilité urbaine durable	800.00	583.20	800.00
Secrétariat	34 925.00	34 925.00	34 925.00
Imprimés	250.00	97.20	250.00
Organe de révision	900.00	842.40	900.00
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>65 175.00</b>	<b>65 335.20</b>	<b>97 175.00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>80 000.00</b>	<b>80 010.60</b>	<b>84 000.00</b>
<b>PERTE (-) / GAINS (+)</b>	<b>17 425.00</b>	<b>14 675.40</b>	<b>-13 175.00</b>

## Compte de fortune au 31.12.2015

	Comptes 2015 CHF	Comptes 2014 CHF
<b>ACTIFS</b>		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>Liquidités</b>		
Compte de chèques	160 700.10	141 249.45
	<b>160 700.10</b>	<b>141 249.45</b>
<b>Créances de livraisons et prestations</b>	<b>450.00</b>	<b>560.00</b>
<b>Autres actifs circulants</b>		
SSV Berne KK	90.00	0.00
	<b>90.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total</b>	<b>161 240.10</b>	<b>141 809.45</b>
<b>BILAN</b>	<b>161 240.10</b>	<b>141 809.45</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>FONDS ÉTRANGERS</b>		
<b>Engagements à court terme</b>		
pour fournitures et prestations	49 761.50	35 433.00
Passifs transitoires	5 200.00	14 773.25
<b>TOTAL FONDS ÉTRANGERS</b>	<b>54 961.50</b>	<b>50 206.25</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fortune 01.01.	91 603.20	69 669.75
Bénéfice	14 675.40	21 933.45
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>106 278.60</b>	<b>91 603.20</b>
<b>BILAN</b>	<b>161 240.10</b>	<b>141 809.45</b>

## Rapport de l'organe de révision

BLASER  
TREUHAND  
BERN

Städtekonferenz Mobilität  
Sektion des  
Schweizerischen Städteverbandes  
Monbijoustrasse 8  
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG  
SCHWARZENBURGSTR. 265  
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11  
Telefax 031 371 45 18  
btb@treuhandbern.ch  
www.treuhandbern.ch

Köniz, 26. Februar 2016

### Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Städtekonferenz Mobilität, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Städtekonferenz Mobilität, für das am 31. Dezember 2015 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG

Urs Blaser  
dipl. Experte in  
Rechnungslegung  
und Controlling  
Leitender Revisor  
Revisionsexperte

*M. Blaser*

Dr. Michael Blaser  
dipl. Math. ETH

Beilage Jahresrechnung 2015

URS BLASER  
dipl. Experte  
in Rechnungslegung  
und Controlling

CHRISTIAN FLURY  
dipl. Wirtschaftsprüfer

JURG ZÄHLER  
dipl. Experte  
in Rechnungslegung  
und Controlling

Mitglied des Schweizerischen  
Treuhanderverbandes  
TREUHAND | SUISSE

## Les villes membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Aarau	Neuenburg / Neuchâtel
Basel / Bâle	Nyon
Bern / Berne	Onex
Biel / Bienne	Schaffhausen / Schaffhouse
Chiasso	Schlieren
Freiburg / Fribourg	St. Gallen / St-Gall
Genf / Genève	Winterthur / Winterthour
Köniz	Zürich / Zurich
Lausanne	
Luzern / Lucerne	
Montreux	(1 <sup>er</sup> janvier 2016)

### Autres villes qui ont ratifié la «Charte pour une mobilité urbaine durable»

Baar	Monthey
Bulle	Morges
Burgdorf / Berthoud	Moutier
Carouge	Münsingen
Chur / Coire	Murten / Morat
Delsberg / Delémont	Muttenz
Emmen	Olten
Gland	Payerne
Gossau	Rapperswil-Jona
Herisau	Renens
Ittigen	Riehen
Kloten	Schlieren
Kreuzlingen	Thun / Thoune
La Chaux-de-Fonds	Val-de-Travers
La Tour-de-Peilz	Vevey
Lancy	Wettingen
Langenthal	Wohlen
Le Locle	Yverdon-les-Bains

#### Editeur

Conférence des villes pour la mobilité  
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne  
Téléphone +41 31 356 32 32, [info@skm-cvm.ch](mailto:info@skm-cvm.ch), [www.skm-cvm.ch](http://www.skm-cvm.ch)

#### Photo

«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Bern (im Auftrag des SSV)

#### Layout

Atelier KE, Meiringen